



Dispositif LÉA (Lieu d'écoute et d'Accueil)

Pour soutenir les femmes victimes de violences conjugales, des professionnels sont à votre écoute.

Un accueil gratuit, confidentiel et sans jugement pour venir parler, s'informer et être orientée.

Venez nous rencontrer au 6 rue du Cygne à Thionville (RDC – local de gauche) ou contactez-nous au 06 80 66 57 05 les jours suivants :

**Lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Vendredi de 9h à 12h**

Retrouvez-nous également :

- **Le 4^{ème} lundi** de chaque mois à **Entrange** (Maison France Services - 22 rue du Silo) de **14h à 16h** (les rendez-vous sont à prendre au **03.82.54.95.90**)
- **Le 4^{ème} mardi** de chaque mois à **Ottange** (Maison France Services - 39 rue Principale) de **10h à 12h** (les rendez-vous sont à prendre au **03.82.82.08.21**)

Présentation du **Lieu d'écoute et d'Accueil** :

Vous êtes victime de violences conjugales, un proche d'une victime de violences conjugales ou un professionnel qui rencontre des victimes de violences conjugales ? Vous pouvez contacter le dispositif LÉA de l'Association Athènes.

Des professionnels compétents sur ces questions sauront vous **accueillir** et vous **écouter**, vous **informer**, vous proposer une **orientation adaptée** à votre situation et vous **soutenir** dans la prise de décision.

Le **Lieu d'écoute et d'Accueil** regroupe sur un même lieu différents partenaires.

Pour une meilleure prise en charge, il est préférable de prendre rdv.

Une coordinatrice-accueillante de l'association Athènes : assure la coordination du dispositif et accueille les personnes tous les jours d'ouverture ;

Une psychologue de l'association Athènes : assure un soutien psychologique les lundis et jeudis sur rendez-vous ;

L'Association Thionilloise d'Aide aux Victimes (ATAV) : assure une information juridique sur les violences et la procédure pénale le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} vendredi de chaque mois ;

Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) : assure une information juridique, conseil conjugal et familial, le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} mardi du mois ;

L'Ordre des Avocats du Barreau de Thionville : assure des conseils juridiques et une représentation le 4^{ème} vendredi de chaque mois ;

